

Le 6 mars 2014



Nos droits et libertés au cœur de la mobilisation

Le 6 mars 2014, la Fédération CGT Mines Energie appelle à une grande journée de mobilisation pour les droits et libertés des salariés, avec comme point d'orgue l'arrêt des attaques sans précédent que subissent la FNME CGT et ses militants.

Lutter pour les droits et libertés syndicales, c'est lutter pour que ses droits et libertés individuelles dans l'entreprise soient respectés !

C'est en ce sens que les mobilisations à venir des 6 et 18 mars 2014 doivent être porteuses de ces valeurs !

Est-il acceptable que les droits syndicaux, quelles que soient les organisations syndicales mais principalement la CGT, soient constamment en baisse, alors que les effectifs dans les entreprises augmentent depuis ces 5 dernières années ?

Pour l'exemple, en 6 ans à EDF SA, la Direction a réduit le droit syndical aux organisations d'environ 20 % (-100 000 heures) alors que, dans le même temps, les effectifs ont augmenté...

Est-il acceptable que les Directions décident de stigmatiser l'ensemble des salariés en leur imposant des saisies de frais de déplacement avec un bandeau indiquant que la fraude sera sévèrement punie et que chaque agent doit se responsabiliser !?

Verrons-nous bientôt, comme sur les paquets de cigarettes, un bandeau sur les bulletins de paie indiquant "*Trop manger ou trop dormir nuit à la santé de l'entreprise*" !?

Il s'agit là une nouvelle fois d'une attaque insidieuse à la PERS. 793 et donc aux droits et libertés des agents de manger et dormir où ils veulent et comme ils le veulent !

Est-il acceptable que l'avenir d'un militant de Bagneux se retrouve otage du chantage de la Direction de GrDF à l'encontre de la CGT ?

Est-il acceptable que la tolérance zéro soit devenue l'objectif principal de la politique managériale à eRDF et GrDF ?

Est-il acceptable que la Direction de la SNET s'attaque aux militants CGT dès lors qu'un mouvement social porteur de revendications concernant la défense de l'emploi et la mise en œuvre d'un projet industriel de Biomasse la met en difficulté ?

Les employeurs des IEG ont choisi de s'attaquer à nos droits et libertés, à toute la CGT, espérant ainsi la docilité des salariés. Les mouvements sociaux de ces dernières semaines, accompagnés quasi exclusivement par la CGT, montrent au contraire qu'un grand nombre de salariés sont exaspérés et qu'ils attendent autre chose que le coup de bâton comme reconnaissance !

Dans ce contexte social délétère, la FNME CGT appelle à la mobilisation des salariés en proposant de faire des journées du 6 et 18 mars 2014 deux nouvelles étapes dans la bataille pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, mais aussi pour la défense des droits et libertés.

Montreuil, le 5 mars 2014